



L'association Form'AO a le plaisir de vous communiquer les modalités d'inscription pour les différents accueils qu'elle propose pour l'été 2022.

L'ouverture des inscriptions se fera le lundi 11 avril. Les documents d'inscriptions sont téléchargeables sur notre site internet. Une fois complétés, merci d'y rajouter la copie de **L'AVIS D'IMPOSITION** si vous êtes non imposable (Ceci nous permet de calculer votre tarif) :

Au vu de la situation actuelle, nous ne pourrons pas faire de permanences pour les inscriptions de l'accueil de loisirs. Nous avons donc, comme l'année passée, mis en place **des inscriptions en ligne, toute la procédure est expliquée sur notre site www.form-ao.com/inscriptions/. Vous aurez également la possibilité de faire l'inscription au format papier et de le déposer dans notre boîte aux lettres.**

Le programme des 7 semaines de l'accueil de loisirs est disponible sur notre site www.form-ao.com, sur notre page Facebook, et il est affiché au périscolaire ainsi qu'à la Mairie.

En cas de problème concernant le téléchargement, l'impression ou la remise des dossiers, vous pouvez nous contacter par mail à formao.contact@gmail.com ou au 06.21.38.79.56.

Votre dossier doit comporter les pièces suivantes :

- 1) Le formulaire d'inscription et l'avis d'imposition** (si non imposable)
- 2) La fiche sanitaire de liaison ainsi que la copie des vaccins et l'attestation de sécurité sociale**
- 3) Le formulaire autorisations parentales** (qui se trouve à suite de la fiche sanitaire)
- 4) Votre paiement** (en ligne, chèque, bons CAF, espèces, chèques ANCV)